



Ville de Châteauneuf-sur-Charente
Membres en exercice : 27
Membres présents : 16
Suffrages exprimés : 22

Délibération N° 2024-013
Conseil Municipal du 31 Janvier 2024

DATE DE CONVOCATION : 25 JANVIER 2024

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI – B. LAFAYE – M. VILLEGIER – M.H. AUBINEAU – G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F. CESSAC – P. ORMECHE – S. BROUILLET – W. BOURGEOU – H. ROSARIO – S. RAYNAUD – C. RAFIN – J. MARTINEAU – P. MAURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à B. LAFAYE – T. DEGRANDE donne pouvoir à M.H. AUBINEAU – P. FRÉON donne pouvoir à J.L. LEVESQUE – M.A. CHEVALIER donne pouvoir à C. RAFIN – K. PERROIS donne pouvoir à K. GAI – E. PILLARD-CLEMENTEL donne pouvoir à S. RAYNAUD

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : G. MIGNON – T. DEGRANDE – P. FREON – M.A. CHEVALIER – K. PERROIS – A. DUBRUN – F. GUIRAO – E. PILLARD-CLEMENTEL – S. DELIMOGES – P. BERTON – S. BUTET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Séverine BROUILLET

Convention de servitudes avec ENEDIS pour la pose d'une canalisation sur une parcelle communale au Champ de Foire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de l'Urbanisme,
VU la nécessité de mettre en place une canalisation sur une parcelle communale afin d'alimenter un bâti,

CONSIDÉRANT que ces travaux consistent en la mise en place d'une canalisation souterraine sur une longueur d'environ 7 mètres dans une bande de 1 mètre de large sur la parcelle cadastrée AC 65,

CONSIDÉRANT que ces travaux nécessitent la signature d'une convention de servitudes entre la commune et ENEDIS,

CONSIDÉRANT la nécessité d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, **PAR 22 VOIX POUR :**

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes avec ENEDIS, telle qu'elle figure en annexe ainsi que tous pièces y afférentes.

Il est précisé que celle-ci sera authentifiée aux frais d'ENEDIS par acte notarié afin d'être publiée au service de la Publicité Foncière.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LÉVESQUE